

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
8 Février 2017**

Sur convocation de Christian BRAND, le Conseil Communautaire s'est réuni le Mercredi 8 février 2017 à 21 h , Salle du Vallon, Maison des services du Vallon de Sancey, à SANCEY.

Etaient Présents: BERNARD Claude, BIGUENET Thierry, BIZE Henri, BOBY Henri, BONNAIRE Isabelle, BOUHELIER Francine, BRAND Christian, BRAND Noël, BRAND Yves, CARTIER Frédéric, CHATELAIN Jeanne-Antide, CIRESA Benoît, COURTY Vincent, CUCHEROUSSET Colette, DOURIAUX Roland, DUTRIEUX Gérard, FAIVRE Bertrand , FEUVRIER Bruno , GARET Nicolas, GAUTHIER Bernard, GRAIZELY Damien, JOUILLEROT Michel, LOMBARDOT Denis, MEILLET Paul, MONNOT Jean-Jacques, MOUGEY Michel, MOUGIN Martial, PERDRIX Dominique, PEZEUX Claude, PONCOT Dominique, POUX Jean-Charles, ROUHIER Dominique, SANDOZ Paul, SCHELL Charles, VIEILLARD Christian, WILLEMIN-JEANNIN Ingrid.

Absents excusés : MOUGEY Remy, FRANCHINI Philippe, DEVAUX Johann, DENIZOT Régis

Absent remplacé : BERCOT Christian par GROSJEAN Pascal

Procuration : Christian HERARD a donné procuration à Vincent COURTY

Secrétaire de séance : BOUHELIER Françoise

1. Validation du Compte-Rendu de la réunion du 19 janvier 2017

M. le Président rappelle les points traités lors de la séance du Conseil Communautaire réuni le 19 janvier 2017 et en l'absence d'observation, demande à l'assemblée d'en valider le compte-rendu.

Délibération : L'exposé entendu, l'assemblée valide le compte-rendu.

2 . Vote sur les attributions de compensations provisoires

Suite à la CLECT du 8 février, le Président expose les propositions d'attributions de compensation provisoires pour chaque commune.

Ces propositions prennent en compte les accords entre les communes et les Communautés de Communes du Vallon de Sancey et d'Entre Dessoubre et Barbèche pour le parc éolien de Crosey-le-Grand et pour le multi-accueil de Charmoille.

Communes	Attributions Compensation Fiscale /an	Attributions Compensation Fiscale /mois	CLECT AC / an	CLECT AC / mois	Versement
BELLEHERBE	37 619 €	3 135 €	27 641	2 303	€ par mois
BELVOIR	834 €	70 €	834		en 1 fois en septembre
BRETONVILLERS	5 769 €	481 €	1 326		en 1 fois en septembre
CHAMESEY	1 416 €	118 €	-585		en 1 fois en octobre-novembre
CHARMOILLE	4 772 €	398 €	-712		en 1 fois en octobre-novembre
CHAZOT	698 €	58 €	698		en 1 fois en septembre
CROSEY LE GRAND	25 528 €	2 127 €	25 528	2 127	€ par mois
CROSEY LE PETIT	320 €	27 €	320		en 1 fois en septembre
FROIDEVAUX	70 €	6 €	70		en 1 fois en septembre
LA GRANGE	1 444 €	120 €	-86		en 1 fois en octobre-novembre
LANANS	7 222 €	602 €	7 222	602	€ par mois
LONGEVILLE LES RUSSEY	596 €	50 €	-112		en 1 fois en octobre-novembre
ORVE	192 €	16 €	192		en 1 fois en septembre
PESEUX	5 470 €	456 €	3 721		en 1 fois en septembre
PROVENCHERE	2 141 €	178 €	-97		en 1 fois en octobre-novembre
RAHON	2 918 €	243 €	2 918		en 1 fois en septembre
RANDEVILLERS	2 516 €	210 €	2 516		en 1 fois en septembre
ROSIERES SUR BARBECHE	13 515 €	1 126 €	11 646	971	€ par mois
SANCEY	113 213 €	9 434 €	113 213	9 434	€ par mois
SERVIN	8 137 €	678 €	8 137	678	€ par mois
SURMONT	517 €	43 €	517		en 1 fois en septembre
VALONNE	44 818 €	3 735 €	44 818	3 735	€ par mois
VAUDRIVILLERS	409 €	34 €	409		en 1 fois en septembre
VELLEROT LES BELVOIR	36 866 €	3 072 €	36 866	3 072	€ par mois
VELLEVANS	25 658 €	2 138 €	25 658	2 138	€ par mois
VERNOIS LES BELVOIR	- €	- €	0	0	
VYT LES BELVOIR	40 198 €	3 350 €	40 198	3 350	€ par mois
TOTAL COMMUNAL	382 856 €	31 905 €	352 856	29 405	

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à 38 voix POUR,

- DECIDE des attributions de compensation provisoires proposées par la CLECT
- DECIDE des fréquences proposées de versement (AC mensuelle <500 € 1 fois en septembre et en 1/12ième pour les autres) et de perception pour les montants d'AC négatives (en 1 fois en octobre-novembre)
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision

3. Viabilisation d'une parcelle dans la zone d'activités de Vellerot les Belvoir

La première tranche zone d'activités de Vellerot a fait l'objet d'un permis d'aménager pour 4 lots (cf. plan n°1, 2, 3, 4).

Compte tenu des perspectives encourageantes de commercialisation, une demande d'agrandissement pour 3 nouveaux lots avait été formulée. Les travaux d'aménagement étant terminés, ces 3 parcelles ne sont que partiellement viabilisées.

Un de ces lots sera très prochainement vendu, il est nécessaire d'étendre les réseaux (eaux, électricité et éclairage public) pour le desservir.

Monsieur le Président présente à l'assemblée un devis de l'entreprise ABS pour un montant de 9996 € HT pour le raccordement de cette parcelle aux réseaux d'eau potable, d'eau pluviale et de télécom.

Après délibération, l'assemblée accepte ce devis et autorise le Président à le signer.

Vote : 38 voix pour

4. Adhésion à l'Agence Technique Départementale

M. le Président fait part au Conseil Communautaire de la proposition du Département de créer entre le Département, les communes et les établissements de coopération intercommunale (EPCI) une Agence Départementale d'appui aux territoires (AD@T) au service des communes et de leurs groupements.

En effet, face à l'évolution des missions de l'Etat, le Département a décidé en concertation avec les communes et les EPCI de favoriser la création d'une structure dédiée à apporter une solution aux collectivités du Doubs dans le domaine de l'ingénierie publique.

La cotisation donne accès aux prestations comprises dans le pack de base.

Intérêt de la présente adhésion

La présente demande d'adhésion est justifiée par la volonté de bénéficier d'un service doté d'une ingénierie juridique et administrative dans les domaines de l'aide à l'informatisation, de la délivrance de conseils juridiques qui permettra à la collectivité de mener à bien techniquement et juridiquement les projets qu'elle souhaite engager dans les domaines précités.

Cette adhésion donnera ensuite accès aux prestations optionnelles qui seront proposées par l'AD@T.

Le Conseil communautaire

Après en avoir délibéré

- APPROUVE les statuts joints en annexe
- DECIDE d'adhérer à l'AD@T
- DESIGNE le Président pour représenter la communauté de communes à l'Assemblée Générale de l'AD@T
- AUTORISE le Président à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents concrétisant cette décision.

Vote : 38 voix pour

5. Participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire des agents.

Monsieur le Président rappelle que par délibération datée du 14 novembre 2012, le conseil communautaire avait décidé d'accorder sa participation financière aux agents de droit public et privé en activité, en fixant les seuils de participation.

Dans le cadre de l'intégration des agents de la communauté de communes Entre Dessoubre et Barbèche à notre nouvelle CC, il est proposé d'appliquer les participations à la protection sociale complémentaire en vigueur à l'ensemble de ces agents, à savoir :

- Pour le risque santé, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement :
 Au contrat référencé par son caractère solidaire et responsable par le Centre de Gestion du Doubs proposé par **MUT'est**.
 Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé à **1€ par agent**
- Pour le risque prévoyance, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement :
 Au contrat référencé par son caractère solidaire par le Centre de Gestion du Doubs proposé par **APRIONIS Humanis** avec une gestion du régime assurée par COLLECTeam (1)
 Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée **en totalité**

L'assemblée donne son accord et autorise le Président à signer les contrats et conventions correspondants ainsi que tout acte en découlant.

Vote : 38 voix pour

6. Transfert d'une avance de trésorerie au budget annexe Déchets, Ordures ménagères

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2017, il a été créé un budget annexe Déchets, Ordures ménagères et que ce budget est en autonomie financière, il convient de l'alimenter en trésorerie en attendant les prochaines recettes.

Par conséquent le conseil communautaire décide de voter du budget général au budget « Déchets, ordures ménagères » une avance de trésorerie d'un montant de 70 000 € remboursable dans un délai d'un an.

Vote : 38 voix pour

7. Maintenance du réseau ADSL

Monsieur le Président informe l'assemblée que le contrat de maintenance du réseau ADSL est arrivé à expiration en date du 6 août 2016.

Considérant qu'il est nécessaire de poursuivre le bon fonctionnement de cette infrastructure, l'assemblée décide de confier à ORANGE, l'abonnement au service et la prestation d'exploitation et maintenance des sites NRAZO de Servin et Crosey le Petit.

Cette mission fait l'objet d'une convention établie sur une durée de 3 ans, à compter du 07/08/2016 pour un montant global de **16 200 €** qui se décompose ainsi :

Abonnement annuel au service **4 000 € HT /an**

Maintenance : 700€ x 2 sites, soit **1400 € HT /an**

Total des prestations annuelles : 5 400 €HT

Monsieur le Président est autorisé à signer le nouveau marché avec ORANGE.

Le conseil communautaire confirme les termes de la délibération datée du 13 juin 2013 qui précise la participation des communes concernées par le dispositif, tout en ajustant les nouveaux montants.

Vote : 38 voix pour

8. Informations sur l'organisation des commissions thématiques

Commission développement économique

BRAND Christian, FRANCHINI Philippe, MOUGEY Michel, CARTIER Frédéric, ROUHIER Dominique, DOURIAUX Roland

Les dossiers en cours ou à étudier rapidement par la commission :

Commercialisation des parcelles de la zone de Vellerot

Acquisition de la zone de Sancey et vente d'une parcelle à une entreprise

Travaux d'extension de la zone de Vellerot

Installation de l'entreprise NOVOPARTS

Commission services à la population

SCHELLE Charles, BONNAIRE Isabelle, CUCHEROUSET Nicole, BRAND Yves, POUX Jean-Charles, CUCHEROUSET Colette

Les dossiers en cours ou à étudier rapidement par la commission :

Offre de soins et projet de santé
Relais d'Assistantes Maternelles
Multi-accueil

Commission environnement

BOUHELIER Francine, MOUGIN Martial, BONNAIRE Isabelle, PERDRIX Dominique, JOUILLEROT Michel, LOMBARDOT Denis, GROSJEAN Germain, PEZEUX Claude, DOURIAUX Roland, Jean-Jacques MONNOT

Les dossiers en cours ou à étudier rapidement par la commission :
Renouvellement du poste de gardien de déchetterie
Collecte des encombrants
Marché de collecte
Déchetterie
Zéro Phyto
Passage aux bacs jaunes individuels pour l'ensemble des communes

Commission tourisme – sport – culture - associations

BONNAIRE Isabelle, GLARDON Michel, LAPPRAND Jacques, BRAND Noël, CHATELAIN Jeanne-Antide, GARET Nicolas, DOURIAUX Roland

Les dossiers en cours ou à étudier rapidement par la commission :
Renouvellement du poste d'animateur touristique
Préparation de la saison touristique
Taxe de séjour
Subventions aux associations (Course cycliste à Sancey, VTT Chazot, ...)

Commission bâtiment et service technique

COURTY Vincent, VIEILLARD Christian, GLARDON Michel, BIZE Henri, FEUVRIER Bruno, JEANNOT Jean-Claude, MEILLET Paul, PEZEUX Claude, BIGUENET Thierry, Johann DEVAUX

Les dossiers en cours ou à étudier rapidement par la commission :
Organisation du service technique et extension à l'ensemble des communes
Préparation activités « espaces verts »
Sinistres en cours

Commission transfert de la compétence eaux-assainissement-gemapi

HERARD Christian, BONNAIRE Isabelle, COURTY Vincent, BOURDENET Pascal, JOUILLEROT Michel, JEANNOT Jean-Claude, MEILLET Paul, GRAIZELY Damien, FAIVRE Bertrand, CIRESA Benoît, BERNARD Claude

Les dossiers en cours ou à étudier rapidement par la commission :
Charte
Appel à projets de l'Agence de l'eau
Rencontre avec des 27 Maires

RPQS avec l'appui technique du SIVU de Froidefontaine
Bilans patrimoniaux
Budgets annexes, amortissements dès 2018

Informations sur la communication auprès des habitants et des partenaires

A la suite de la création de la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe, il s'avère nécessaire d'une part de communiquer auprès de la population et de nos partenaires mais aussi d'adapter nos outils de communication (logo, panneaux, site internet, ...).
Le Bureau a confié ce dossier à Isabelle BONNAIRE.

La Secrétaire

BOUHELIER Françoise

le Président

BRAND Christian